Frédéric Rousseau, « Comment écrire la guerre ? L’affaire Norton Cru » p. 3-17

Ruptures introduites par la Grande guerre : guerre des masses, guerre industrielle … Fortement liée à ces dernières, il en est encore une autre, celle marquée par la revendication des rescapés du gigantesque massacre, hommes du rang et gradés subalternes, de voir leur guerre écrite. L’un de ces survivants, l’écrivain André Ducasse (1932 : 10), l’a ainsi parfaitement formulée : « Peut-être ne suffit-il pas de consacrer une minute de silence au Soldat inconnu, d’exalter son courage héroïque, son souvenir glorieux. La meilleure façon d’honorer les morts pour la patrie n’est-elle pas de dire en toute sincérité comment ils ont vécu et comment ils sont morts ? »

Elle est revendication politique d’une reconnaissance par la nation, mais aussi revendication de vérité et de dignité, revendication sociale d’existence et de visibilité dans l’espace public. P. 3

Si le critique (Norton Cru) a précisément choisi le témoignage comme source de vérité, c’est que son travail a pour premier objectif de faire reconnaître au témoignage une structure d’autorité ; pour lui, il est bien clair que toute déformation de la réalité agit contre l’établissement de cette structure d’autorité, et par voie de conséquence affaiblit le combat pour la vérité et, par-delà, pour la paix. P. 7

En cela, il accorde bien au témoignage le droit à l’esthétique, à la fois au sens commun et au sen s étymologique du terme. Ce que refuse absolument Norton Cru, c’est la mise en scène fictionnelle de l’expérience de la guerre. P. 8

Suit une nouvelle défense des ouvrages de Dorgelès, Barbusse, Arnoux, Jolinon, Naegelen, Duhamel, Werth. Plus intéressante, la seconde partie de l’article sonne comme une mise en garde : « Quand M. Cru affirme que le poilu n’a jamais parlé argot ou que jamais il n’y eut de rencontres à la baïonnette, il est tout bonnement ridicule. Mais quand il déclare que l’art est un péril social et qu’il conviendrait de le remplacer par le « document nu », par la notation photographique, c’est là que vraiment il devient dangereux » (p. 20) == Florian-Parmentier, « Contre Monsieur Cru contempteur de l’Art », in *L’Esprit français*, 14 février 1930

Pour autant, il prétend que pour être authentifiés comme des témoignages véridiques, les récits de guerre doivent éviter absolument le glissement de l’art – qui facilite effectivement la transmission de l’expérience de guerre – à l’artifice littéraire – qui en défigure la vérité. Cette nuance est pour lui fondamentale. P. 11

ReFs

Ducasse, André. *La guerre racontée par les combattants. Anthologie des écrivains du front (1914-1918)*. Paris : Hachette, 1932, 2 vols.

Dulong, Renaud. *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l’attestation personnelle*. Paris : éditions de l’EHESS, 1998.

Dulong, Renaud, « La dimension monumentaire du témoignage historique », in *Sociétés et représentations. Histoire et archieves de soi*. Paris : CREDHESS 13 (avril 2002) 186

Heinich, Nathalie, « Le témoignage, entre autobiographie et roman : la place de la fiction dans les récits de déportation » in *Les mots, les langages du politique*, 56 (Septembre 1998) 33-48.

Hobsbawn, Éric. *L’âge des extrêmes. Essai sur le court vingtième siècle*. Bruxelles : Complxe-Le Monde diplomatique, 1999.

Chiantaretto, Jean-François et Régine Robin (dir). *Témoignage et écriture de l’histoire*. Paris : L’Harmattan, 2003.

Wieviorka, Annette. *L’Ère du témoin*. Paris : Plon, 1998.